



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

Agence d'urbanisme Le Havre - Estuaire de la Seine

Édouard Philippe
Président de l'AURH



ÉDITO

La capacité à combiner les échelles d'intervention de l'action publique constitue plus que jamais un enjeu majeur dans un paysage territorial marqué par des interdépendances économiques, environnementales, culturelles, très puissantes.

Aucun sujet ne peut trouver pleinement ses réponses dans une seule échelle de réflexion. Tout projet d'aménagement et de développement nécessite une approche qui articule les enjeux des villes et de leurs agglomérations, de l'Estuaire de la Seine et de la Vallée de la Seine dans son ensemble.

L'étalement urbain est l'exemple même d'un sujet qui ne peut être traité qu'à l'échelle intercommunale, voir plus vaste encore, puisque le processus combine des enjeux ruraux et urbains. Cette question constitue également un immense défi à l'échelle de la Vallée de la Seine qui doit pouvoir s'appuyer sur un développement urbain mesuré et équilibré. Il en va de même pour le sujet complexe des compensations environnementales. La logique éviter-réduire-compenser demeure inopérante sur des périmètres trop réduits, elle empêche alors la constitution des grands corridors de biodiversité.

Ces sujets, l'AURH les traite aussi bien dans le cadre de documents d'urbanisme qu'au sein de grandes stratégies territoriales, notamment à l'échelle de la Vallée de la Seine.

En 2020, les territoires ont tous été profondément affectés par la crise sanitaire. Peu de spécialistes avaient anticipé les effets territoriaux d'une pandémie aussi rapide et mondialisée. Les conséquences territoriales de long terme de cette crise sanitaire méritent d'être examinées de manière fine. Elles concerneront de nombreux champs de l'action publique : nouveaux modèles industriels et logistiques, accès à la nature, accès à la culture, nouvelles façons d'habiter et de travailler. L'AURH a accompagné en 2020 les membres du Conseil de développement de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole et les acteurs de la Vallée de la Seine pour décrypter ces processus de long terme.

Je compte sur l'AURH pour appuyer au mieux ses partenaires en identifiant ces nouvelles trajectoires de développement au profit de tous les territoires de l'Estuaire de la Seine.

**OBSERVER ET DIFFUSER
LA CONNAISSANCE**
POUR ANIMER LA PROSPECTIVE
ET LES POLITIQUES PUBLIQUES

**DÉVELOPPER DES STRATÉGIES
URBAINES ET TERRITORIALES**
POUR AMÉNAGER NOS TERRITOIRES

Axe 1.



Axe 2.



Focus

SEINE VISIONS 2040
PAROLE DE PARTENAIRE

François Philizot
*[Préfet, Délégué interministériel pour
le développement de la Vallée de la Seine]*

LE HAVRE ENSEMBLE
PAROLE DE PARTENAIRE

Anne-Claude Lamur-Baudreu
[Directrice générale adjointe, Ville du Havre]

Les autres projets menés en 2020

Focus

**PROJETS URBAINS ET OPTIMISATION
FONCIÈRE DANS LA VALLÉE DE LA SEINE**
PAROLE DE PARTENAIRE

Gilles Gal
*[Directeur général, Établissement public foncier
de Normandie]*

**CŒUR CÔTE FLEURIE : LES MOBILITÉS AU
SERVICE D'UNE AMBITION
CLIMAT-AIR-ÉNERGIE**

PAROLE DE PARTENAIRE

Philippe Augier
*[Président, Communauté de communes Cœur
Côte Fleurie]*

Les autres projets menés en 2020

FÉDÉRER ET INNOVER
POUR RENDRE PLUS ATTRACTIFS
NOS TERRITOIRES

**UNE ÉQUIPE
ET DES EXPERTISES**
AU SERVICE DU TERRITOIRE

Axe 3.



Focus

**CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE
PAROLE DE PARTENAIRE**

Patricia Waldron-Werner

*[Présidente, Conseil de développement
Le Havre Seine Métropole]*

**COMMENT CONCILIER STRATÉGIE DE
DÉVELOPPEMENT ET IMPÉRATIF
ÉCOLOGIQUE ?**

PAROLE DE PARTENAIRE

Florence Dubosc

*[Directrice générale, Pôle métropolitain
de l'estuaire de la Seine]*

Les autres projets menés en 2020



Pages 22 à 29

4.



**L'AURH hors les murs...
L'AURH a fait peau neuve
Les missions phares 2021
L'assemblée générale
L'équipe
En mémoire de Boris Menguy**

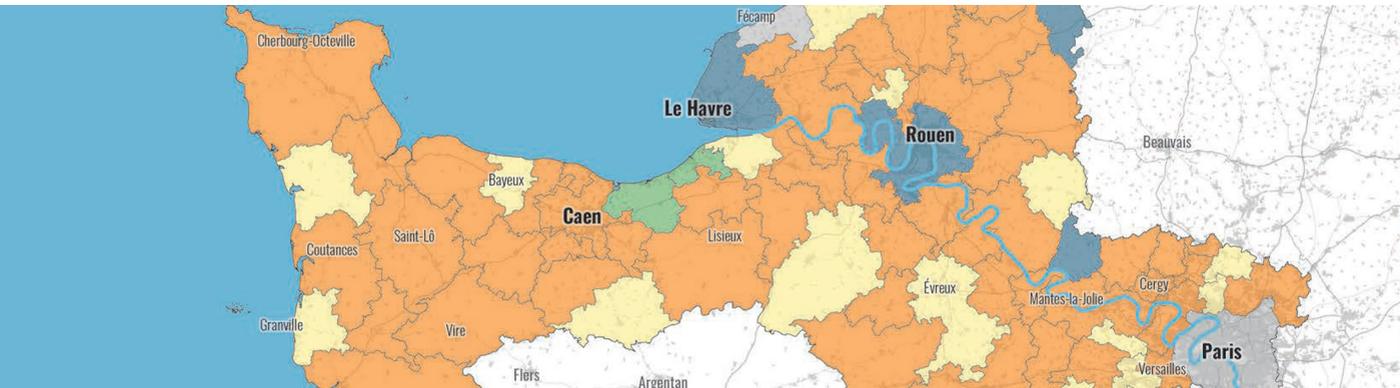


Pages 30 à 43



AXE

1.





Observer et diffuser la connaissance pour animer la prospective et les politiques publiques

L'AURH a pour mission d'apporter aux acteurs et décideurs une observation et une analyse capables de guider les politiques publiques locales.

L'agence s'appuie sur un socle de données consolidées et mises à jour. Elle anime des observatoires à différentes échelles, du quartier à la Vallée de la Seine, sur des thématiques variées.

Elle effectue une veille de l'actualité locale et des initiatives inspirantes d'autres territoires.

À travers ces actions, l'agence mesure les dynamiques territoriales, les qualifie et identifie les trajectoires d'évolutions possibles et souhaitables. Elle diffuse une connaissance partagée du territoire dans toutes ses composantes à différentes échelles d'interprétation.

[FOCUS]

Seine Visions 2040

Les agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine, en partenariat avec l'État et les régions Île-de-France et Normandie, ont organisé une réflexion prospective sur la Vallée de la Seine intitulée : Seine Visions 2040.

Un cycle de quatre ateliers thématiques a été organisé, de novembre 2019 à janvier 2020, afin de construire des « visions » de la Vallée de la Seine à l'horizon 2040. L'AURH a organisé l'atelier sur le thème : *Économie, de nouveaux facteurs de compétitivité économique pour la Vallée de la Seine ?* Autour du préfet Philizot, délégué interministériel pour le développement de la Vallée de la Seine, et des régions, de nombreux acteurs étaient rassemblés pour identifier les nouveaux déterminants de l'attractivité économique du territoire.

La restitution de ces ateliers a permis d'aboutir à l'écriture d'un récit prospectif pour la Vallée de la Seine. Cinq principaux enjeux sont ressortis des réflexions prospectives : mesure, sobriété, résilience, cohésion et/ou solidarité territoriale, gouvernance.

La démarche, ainsi que les réflexions engagées par les agences d'urbanisme dans le cadre du CPIER 2015-2020, ont également servi à nourrir le propos d'un ouvrage de synthèse cartographique intitulé *Quelle(s) Vallée(s) de la Seine en 2040 ?* L'atlas compile 30 cartes et infographies qui présentent les dynamiques passées, les enjeux présents et les défis à relever.

La 5^e rencontre des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine, organisée en mars 2021, a constitué la restitution finale de ces travaux.



Le contrat de plan interrégional de la Vallée de la Seine (CPIER) porte sur de nombreux aspects du développement de ce vaste périmètre qui comprend les régions Ile-de-France et Normandie.

Transports, aménagements portuaires, développement économique, maîtrise foncière, valorisation des paysages... Les enjeux et sujets de travail sont divers. Le CPIER, dont les signataires sont l'État et les régions, mobilise un grand nombre d'acteurs le long de la vallée de la Seine. Les agences d'urbanisme en font partie et interviennent en premier lieu pour rassembler des données et conduire des réflexions prospectives qui permettent aux décideurs publics de se projeter dans le moyen et long terme. L'AURH est également un partenaire majeur dans les domaines du paysage et de l'optimisation du foncier, sujets essentiels au développement de la vallée de la Seine.



+ d'infos

www.aurh.fr/seine-visions-2040



Parole de partenaire

François **Philizot**

Préfet

**Délégué interministériel
pour le développement de
la Vallée de la Seine**



[FOCUS]

Le Havre Ensemble

L'observatoire *Le Havre Ensemble* a pour objectif de suivre, chaque année entre 2019 et 2023, l'évolution des caractéristiques de la population havraise et de ses grands quartiers d'élus. Il se présente sous la forme d'un ensemble d'indicateurs choisis par la Ville du Havre, regroupés en quatorze thèmes qui concernent l'évolution démographique, les structures familiales, les grands groupes d'âge (enfants, jeunes, seniors), l'égalité femmes-hommes, le logement, la formation, l'emploi, la santé, le handicap, la pauvreté et la solidarité ainsi que les associations. Pour réunir ces indicateurs, l'AURH travaille en collaboration avec de nombreux acteurs locaux et régionaux.

2020 a été l'année de la deuxième édition du rapport *Le Havre Ensemble*. Elle intègre les nouveaux périmètres des cinq grands territoires d'adjoints au Maire, dans leur géographie actuelle : Centre-ville/Centre ancien, Nord-Centre, Nord-Ouest, Nord-Est, Quartiers Sud.

Le rapport *Le Havre Ensemble* permet de mesurer les effets des actions mises en place dans le cadre du Projet d'innovation sociale de la Ville du Havre, mais aussi de mettre à disposition des nouveaux élus du territoire des statistiques détaillées pour chaque grand quartier d'adjoint au Maire. Il s'adaptera tous les ans pour proposer des statistiques au plus près des besoins du territoire. En 2020, une collaboration avec l'ORS-CREAI Normandie a permis de rendre compte de nombreux enjeux relatifs à la santé des Havrais.



Le Havre Ensemble, projet d'innovation sociale de la ville sur la période 2019-2023, constitue la feuille de route des services municipaux à la population. Il est le fruit d'une élaboration participative qui a mobilisé les Havrais, les associations et les acteurs institutionnels. Il aborde des champs très larges, en matière d'éducation, de citoyenneté, d'égalité entre les femmes et les hommes, de soutien à la parentalité, d'accompagnement de l'autonomie, etc.

Le plan d'action est évalué chaque année pour vérifier s'il répond bien aux besoins des habitants. Cette évaluation repose nécessairement sur le suivi des évolutions territoriales. Pour ce faire, l'AURH réalise une actualisation annuelle des chiffres-clé de la démarche. Ce document constitue un outil d'aide à la décision pour les services de la collectivité. Il a aussi été particulièrement utile cette année aux nouveaux élus auxquels il a fourni des statistiques détaillées, permettant d'accompagner leur prise de fonction.



Parole de partenaire

Anne-Claude **Lamur-Baudreu**
Directrice générale adjointe
Département Développement
Social, Famille et Sport
Ville du Havre



LES AUTRES PROJETS MENÉS EN 2020

» Veille, ressources documentaires et réseaux sociaux

En 2020, l'AURH a poursuivi sa mission d'information par le biais de sa newsletter de veille de l'actualité destinée à ses adhérents et de ses publications sur les réseaux sociaux, Twitter et LinkedIn.

En lien avec la crise sanitaire, des dossiers de veille intitulés *Covid et ...* ont été élaborés pour aborder les implications de la crise sur différents domaines d'activité.

Sur Twitter, le compte @AURH_veille a fusionné au mois d'octobre avec le compte @aurh_officiel, pour plus de clarté.

En savoir plus :

www.twitter.fr/aurh_officiel

www.scoop.it/topic/eco-economie

» Le Havre Seine Métropole - Observatoire de l'immobilier d'entreprise

L'observatoire rend compte annuellement des disponibilités, transactions et constructions de bureaux, locaux d'activités et entrepôts.

Jusqu'alors étudié sur le territoire du SCoT Le Havre Pointe de Caux Estuaire, l'analyse du marché de l'immobilier d'entreprise 2019 a été étendue à l'ensemble de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole constituée cette même année.

En savoir plus : www.aurh.fr/oie

» Le Havre Seine Métropole - Observatoire habitat et foncier

L'AURH a publié son observatoire du marché immobilier de l'ancien sur le périmètre du Havre afin de suivre l'évolution des dynamiques du marché immobilier local.

L'arrivée des Franciliens est un fait nouveau du marché immobilier havrais. L'AURH a publié une synthèse vidéo sur cette question spécifique.

En savoir plus : www.aurh.fr/habitat-et-foncier

» Le Havre Seine Métropole (Périmètre Codah) - Évaluation du plan de déplacements urbains à mi-parcours

Établies sur la période 2013-2022, les actions du plan de déplacements urbains ont fait l'objet d'une évaluation de leur état d'avancement à mi-parcours. Sur 19 actions ou groupes d'actions, la moitié est réalisée, l'autre moitié partiellement.

» Le Havre Seine Métropole - Cahiers de la mobilité - Exploitations des résultats de l'enquête *Déplacements grand territoire*

Suite à l'analyse des résultats de l'EDGT 2018, l'AURH a publié un premier *Cahier de la mobilité* qui dresse un portrait général de la mobilité des habitants de la communauté urbaine et qui présente l'évolution des pratiques de déplacements depuis 10 ans. D'autres cahiers plus thématiques paraîtront en 2021, sur la pratique du vélo, la mobilité des seniors...

En savoir plus : www.aurh.fr/cahier-mobilite

› Caux Seine Agglomération - Observatoire des loyers

L'AURH a accompagné Caux Seine Agglomération dans la mise en œuvre d'un observatoire du marché locatif sur son territoire. Elle a animé un partenariat et des matinées associant des agents immobiliers du territoire, des notaires, des techniciens des collectivités et des élus. Un premier jeu de données a été constitué afin de déterminer un loyer médian pour le territoire qui devrait servir de base pour fixer les plafonds de loyer conventionné.

› Alcéane - Mission d'accompagnement pour la mise en place d'une plateforme d'information géographique

L'AURH a réalisé une cartographie interactive d'Alcéane dénommée « Carpat ». Cet outil permet de localiser l'ensemble du patrimoine bâti du bailleur social et de le situer dans son environnement de proximité : arrêts de transport en commun, équipements scolaires, commerces, services publics. C'est une première étape pour Alcéane dans la prise en main d'outil de gestion de l'information géographique. La collaboration se poursuit pour accompagner le bailleur social vers un transfert de technologie pour que ses équipes deviennent usager des outils d'information géographique.

En savoir plus : www.aurh.fr/alceane

› Portraits de territoire de l'Estuaire de la Seine

Les *Données clés* présentant chaque intercommunalité de l'estuaire de la Seine, territoire d'intervention de l'AURH, seront complétées par une nouvelle publication intitulée *Tendances de territoires*. En 2020, les thématiques et les indicateurs traités ont été définis pour permettre une publication au premier semestre 2021.

En savoir plus : www.aurh.fr/tendances_territoires

› Vallée de la Seine - Dispositif d'observation, d'études et de prospective

Dans le cadre de la fiche action 1.1 du CPIER, la coopération des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine a publié *l'Atlas des dynamiques de la Vallée de la Seine* et a mis à disposition des productions cartographiques réalisées sous forme de cartes interactives.

En savoir plus : www.vdseine.fr

› Vallée de la Seine - Connaissance des paysages et de leur évolution

L'AURH accompagne l'École nationale supérieure de Paysage de Versailles dans l'animation du volet 1.3 du CPIER Vallée de la Seine. Cette équipe met en place des outils de mise en connaissance, de dialogue et de rencontres entre acteurs du territoire, habitants et étudiants afin de forger un langage et une culture commune des paysages de la Vallée de la Seine.

En 2020, l'AURH a participé à la production et l'organisation de :

- › un voyage-atelier virtuel professionnel portant sur la continuité du voyage-atelier organisé en 2019 ;
- › la réalisation d'une représentation graphique, outil de médiation pour parler de l'avenir des paysages de la vallée de la Seine et des futurs possibles pour le territoire ;
- › l'écriture de l'ouvrage *Plus grand que la Seine. Acteurs en réseau, paysages en projets* qui restitue l'aventure du réseau paysage depuis ses débuts et présente une série de projets qui participent à l'aménagement des paysages de la vallée de la Seine ;
- › la rentrée du réseau paysage à Rouen.

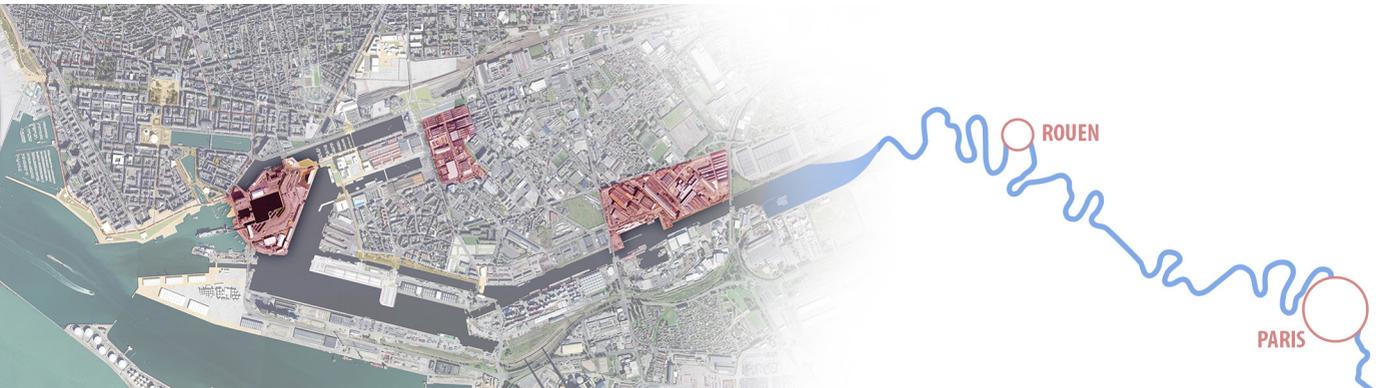
En savoir plus :

www.vdseine.fr/ressources/reseau-paysage



AXE

2.





Développer des stratégies urbaines et territoriales pour aménager nos territoires

L'AURH est historiquement engagée dans l'élaboration des documents d'urbanisme à l'exemple des SCoT et PLUi. Elle accompagne les collectivités dans les différentes phases de travail en combinant sa connaissance précise des territoires, son expertise en matière de planification et la mobilisation de ses nombreuses compétences thématiques.

L'année 2020 a préfiguré l'intervention de l'AURH sur des domaines plus vastes : plans climat-air-énergie territoriaux, stratégie nature et biodiversité, plan mobilité, règlement local de publicité intercommunal, stratégie foncière...

Pour ancrer davantage son intervention dans les territoires, l'AURH a poursuivi en 2020 l'élaboration d'études urbaines en combinant des échelles ; depuis l'îlot urbain jusque la Vallée de la Seine, en passant par le cœur métropolitain havrais.

[FOCUS]

Projets urbains et optimisation foncière dans la Vallée de la Seine

L'un des objectifs stratégiques du CPIER Vallée de la Seine est de maîtriser la consommation des espaces naturels et agricoles au profit de l'urbanisation et des activités économiques. La priorité est clairement donnée au recyclage du foncier déjà urbanisé, en favorisant en particulier celui des friches industrielles, et en s'attachant à la densification du tissu bâti. Pour parvenir à cet objectif, les établissements fonciers travaillent en coopération avec les agences d'urbanisme et les acteurs locaux. Ils se mobilisent collégialement sur des sites majeurs de la Vallée de la Seine.

Au Havre, trois sites stratégiques bénéficient de l'action du CPIER Vallée de la Seine pour leur reconversion : le secteur de la Citadelle, celui des Magasins généraux et le site Technor, respectivement sous maîtrise d'ouvrage Grand port maritime du Havre, Ville du Havre et Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole.

Ces trois sites offrent la même opportunité pour repenser la ville sur la ville. Avec l'appui d'un partenariat original constitué de l'AURH, de la CCI Seine Estuaire et de l'EPF Normandie d'une part, et le déploiement de moyens spécifiques d'ingénierie d'études d'autre part, l'action du CPIER permet d'accélérer la dynamique de reconversion de ces espaces et favorise l'expérimentation développée pour mener à bien cette requalification. Cette philosophie guide les réflexions mises en place et permettra, dans un avenir proche, d'identifier des pistes pour réussir de futures opérations de renouvellement.



Devant la raréfaction du foncier disponible en Vallée de Seine et la présence de friches importantes, les établissements publics fonciers sont mobilisés pour répondre à l'enjeu de maîtrise du développement urbain. La priorité a été donnée au développement de l'emploi et au recyclage des friches ou espaces sous-utilisés. Sur ces sites, les établissements publics fonciers doivent impulser une dynamique innovante de reconversion.

Les processus et méthodes développés pour renouveler ces sites stratégiques sont réalisés dans une logique d'expérimentation et de duplicabilité à d'autres sites en Vallée de Seine.

Sur le territoire havrais, l'EPF Normandie participe à l'animation et la coordination globale de trois projets et veille à la cohérence des actions. Avec le soutien de l'AURH, l'EPF Normandie a proposé un programme d'études pluriannuel à la gouvernance pour préparer les sorties opérationnelles sur ces trois sites. Cette complémentarité des échelles et des acteurs constitue l'une des conditions de réussite des projets.



+ d'infos

www.aurh.fr/CPIER14



Parole de partenaire

Gilles Gal
Directeur général
**Établissement public
foncier de Normandie**



[FOCUS]

Cœur Côte Fleurie : les mobilités au service d'une ambition climat-air-énergie

Les plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET) sont des outils de planification qui ont pour but la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'amélioration de la qualité de l'air, la sobriété et l'efficacité énergétique, le développement des énergies renouvelables et l'adaptation au changement climatique. La communauté de communes Cœur Côte Fleurie a prescrit son PCAET fin 2017.

L'AURH a accompagné la collectivité sur le volet transport et mobilités, en lien avec le syndicat départemental d'électricité du Calvados (Sdec), mandataire de l'étude, l'agence AFCE pour l'évaluation environnementale et le Cerema pour la partie risques naturels.

Un diagnostic approfondi a permis de dégager les tendances et les comportements sur ce territoire atypique, marqué par une forte fréquentation touristique et un nombre important de résidences secondaires.

Un scénario prospectif a permis notamment de fixer des objectifs de baisse de consommation d'énergie (- 21 % en 2030) et de réduction des émissions de gaz à effet de serre (- 26 % en 2030) pour les trois secteurs d'activités les plus consommateurs : la mobilité, l'habitat et le tertiaire.

Le plan d'actions pour les mobilités favorise le report modal de la voiture particulière vers les transports en commun (trains, cars, bus) à la fois pour les déplacements longs et courts. Par ailleurs, le vélo tient une place de choix avec le développement du maillage cyclable et des services vélos. Enfin, des solutions de parkings déportés sont à étudier pour décongestionner le littoral.



L'élaboration d'un PCAET est une procédure au long cours. Elle engage la collectivité et les habitants vers un horizon ambitieux mais indispensable pour maintenir la qualité du cadre de vie de notre territoire à forte attractivité touristique. Pour cela, il faut changer nos pratiques progressivement et c'est particulièrement vrai pour la mobilité qui est le principal émetteur de gaz à effet de serre et premier consommateur d'énergie !

Durant les trois années d'élaboration du PCAET, l'AURH a su apporter son expertise et son expérience de l'animation lors des ateliers et comités de pilotage pour définir des actions prioritaires. L'analyse d'autres sites à forte fréquentation touristique a permis de montrer aux élus des exemples concrets et atteignables comme les parkings de délestage avec navette de rabattement.

Aujourd'hui, les actions en faveur d'une mobilité durable se multiplient sur notre territoire qui vient de se doter de la compétence mobilité et qui deviendra autorité organisatrice de la mobilité en juillet 2021 : réflexions autour d'un plan mobilités simplifié et d'un schéma directeur vélo encadrant la poursuite des aménagements cyclables, candidature à Tenmod 2021 (AMI Ademe).

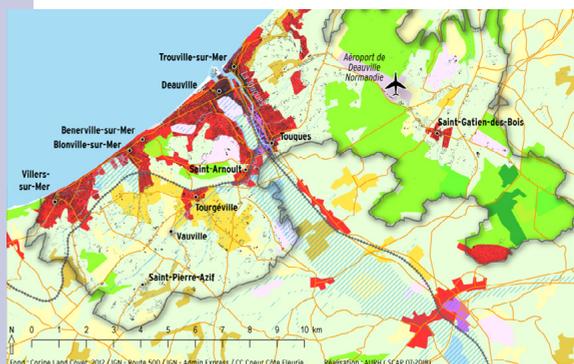


Parole de partenaire

Philippe **Augier**

Président

**Communauté de communes
Cœur Côte Fleurie**



LES AUTRES PROJETS MENÉS EN 2020

» Cœur métropolitain de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole

Cœur historique de la ville, le cœur métropolitain est un secteur de projets dynamique en évolution rapide (plan Campus, aménagement des bassins, Réinventer Le Havre, etc.). L'AURH accompagne Le Havre Seine Métropole et la Ville du Havre dans l'élaboration et la mise en œuvre de ces projets afin de poursuivre l'ambition d'excellence des aménagements.

» Master Urbanité Université du Havre - Projet professionnel étudiants

L'AURH encadre un atelier professionnel des étudiants du master Urbanité de l'Université du Havre. Pour cette année scolaire 2020/2021, l'atelier s'intéresse à la vallée de la Lézarde, de Montivilliers à Harfleur avec pour thème : dépasser ses limites pour révéler son potentiel.

» Anticiper l'évolution des documents d'urbanisme de la Pointe de Caux

L'AURH participe à la réflexion sur la couverture de la Pointe de Caux en matière de documents de planification : travaux préalables à la prescription du PLUi Le Havre Seine Métropole, mise en compatibilité du SCoT des Hautes Falaises, réflexion sur les évolutions des périmètres de SCoT de la Pointe de Caux...

» Modifications des SCoT des Hautes Falaises et Le Havre Pointe de Caux Estuaire

La loi Elan a consacré le rôle des SCoT comme documents de planification de référence pour la déclinaison de la loi Littoral. En 2020, l'AURH a accompagné le syndicat mixte des Hautes Falaises et la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole

pour élaborer les dossiers techniques de modification simplifiée de leurs SCoT respectifs. Les deux procédures devraient être finalisées en 2021.

» Le Havre Seine Métropole - Élaboration du plan Vélo

Le plan Vélo 2020 – 2030 de la Communauté urbaine concerne en priorité un maillage global du territoire par la définition d'itinéraires principaux aménagés et d'itinéraires secondaires en simple jalonnement. Ce plan, élaboré par l'AURH, a été soumis et validé par les élus des 54 communes au premier semestre 2020. L'AURH a ensuite rempli une mission d'AMO en participant à l'étude de faisabilité technique confiée au bureau d'études Inddigo (2020 – 2021).

» Le Havre Seine Métropole - Poursuite du programme local de l'habitat

En 2020, l'élaboration du premier programme local pour l'habitat de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole s'est poursuivie. Après le diagnostic, l'identification des principaux enjeux pour le territoire a permis d'identifier les grandes orientations stratégiques de la politique locale de l'habitat. Les orientations trouveront leurs déclinaisons opérationnelles dans le programme d'actions établi pour mettre en œuvre concrètement le PLH.

» Le Havre Seine Métropole - Préfiguration du plan climat-air-énergie territorial

L'AURH a accompagné la Communauté urbaine dans la rédaction de l'appel d'offres et l'analyse de candidatures pour la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage à l'élaboration du PCAET, incluant un schéma directeur des énergies (SDE).

】 **Le Havre Seine Métropole - Accompagnement pour la réalisation d'une ligne C de tramway**

La réflexion sur l'extension du réseau de tramway vers les Quartiers Sud du Havre, Harfleur et Montivilliers a été lancée début 2020. L'AURH s'est impliquée très en amont en conciliant nouvelle ligne de transport collectif et potentialités de développement urbain. Elle a démontré la pertinence de ce projet en apportant son expertise urbaine à l'étude d'opportunité conduite par Transamo pour la Communauté urbaine.

】 **Le Havre Seine Métropole - Étude foncière**

Dans le cadre de l'élaboration de la stratégie foncière de la Communauté urbaine et en amont du recrutement d'un prestataire, l'AURH est intervenue pour identifier le gisement foncier brut de chaque commune du territoire communautaire. Cette stratégie fixera les grands enjeux fonciers du territoire dans l'optique d'une meilleure utilisation du foncier disponible.

】 **Ville du Havre - Projet urbain Soquence**

La Ville du Havre a engagé avec l'AURH une réflexion prospective urbaine et sociale sur le quartier de Soquence. L'AURH est intervenue pour dresser le portrait socio-démographique et urbain afin de mieux cerner les évolutions possibles pour ce secteur.

】 **Le Havre Seine Métropole - Assistance à maîtrise d'ouvrage « Projets urbains » STOC**

Les professionnels de la communauté urbaine, de l'État, du CAUE76 et de l'AURH sont mis à disposition des communes pour les accompagner dans leurs projets urbains, tant au niveau réglementaire qu'au niveau de l'insertion urbaine, paysagère, de la programmation et de l'architecture. Sandouville, Saint-Jouin-Bruneval, Graimbouville ou encore Rolleville ont bénéficié des travaux du groupe STOC en 2020.

】 **Ville de Sainte-Adresse - Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le projet urbain Cap de la Hève**

L'AURH accompagne la ville de Sainte-Adresse en apportant son regard sur les dimensions urbaines, paysagères, architecturales et techniques des projets de requalification du site de l'ex-ENSM.

】 **Le Havre Seine Métropole - Programme opérationnel régional : aide au financement des projets communautaires**

Le programme opérationnel régional européen de la Communauté urbaine s'est achevé en 2020 avec la participation au financement d'un dernier projet porté par la Ville du Havre (démolition de la RPA Cassin rue Anatole France). Sur la période 2017-2020, les fonds Feder ont participé au financement de 11 projets, pour un montant total de 13 millions d'euros.

】 **Port-Jérôme-sur-Seine - Projet Europan**

L'AURH poursuit son accompagnement auprès de la commune et des équipes lauréates afin d'aider à l'émergence d'un projet de qualité capable de « réconcilier » urbain et industrie et de passer d'une économie linéaire à une économie circulaire.

】 **Collaboration avec la Maison de l'architecture de Normandie – Le Forum**

Le festival Zigzag a pu se dérouler en octobre 2020, à l'échelle de la Normandie, dans un contexte sanitaire contraint. L'AURH et le Grand Port Maritime du Havre ont proposé un parcours à pied autour de la « baie du Havre », du Port Center à la Pointe de Floride.

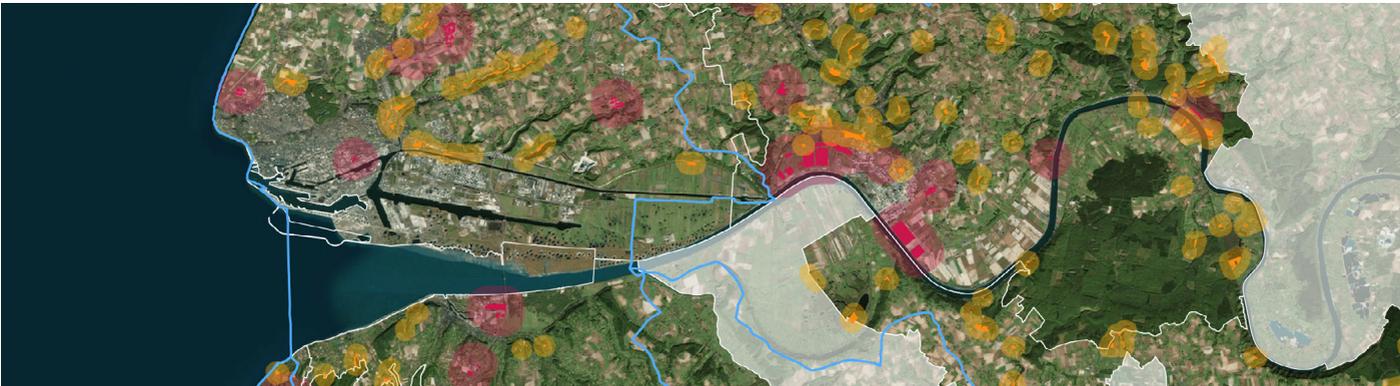
】 **Programme de travail de la coopération des agences d'urbanisme normandes**

Les agences d'urbanisme normandes (AURBSE, AUCAME, AURH) ont continué leur mobilisation auprès de la Région Normandie sur plusieurs sujets à enjeu pour le territoire régional.



AXE

3.



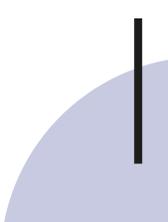


Fédérer et innover pour rendre plus attractifs les territoires

L'AURH est en relation avec des partenaires nombreux et divers, qu'ils soient institutionnels ou professionnels des différents métiers de l'aménagement. C'est un forum qui permet de mener des réflexions impliquant des partenaires multiples, un lieu de rencontres où les idées se croisent et se confrontent.

L'agence se voit confier un rôle d'animateur par ses adhérents et partenaires, pour favoriser l'émergence de nouveaux points de vue, de nouvelles pratiques et d'enjeux renouvelés. En 2020, l'AURH a notamment assuré cette fonction pour le Conseil de développement Le Havre Seine métropole et le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

Plus globalement, l'agence participe à l'attractivité du territoire en étant le partenaire d'actions innovantes telles que Le Havre Smart Port City ou la toile des formations pour Le Havre Seine Métropole.



[FOCUS]

Conseil de développement Le Havre Seine Métropole

Le Conseil de développement est une instance consultative composée de personnes issues de la société civile et provenant de l'ensemble du territoire de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole. Il vise à accompagner les réflexions des élus et services de la collectivité sur les enjeux stratégiques à prendre en compte sur le long terme. Cette instance est obligatoire dans toutes les intercommunalités de plus de 20 000 habitants.

Le Conseil de développement a été mis en place en février 2020. Il s'est ensuite réuni en présentiel ou en distanciel tout au long de l'année.

En juin, Jean-Baptiste Gastinne, alors président de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, a missionné le Codev pour mener une réflexion prospective en lien avec la pandémie et ses impacts sur le territoire. Cette mission devait permettre, à la fois d'identifier les fragilités et atouts du territoire révélés par la crise, et déterminer à horizon 10 à 15 ans les enjeux à prendre en compte pour prévenir et atténuer les prochains épisodes de ce type.

Le Codev remettra ses propositions à la fin du premier semestre 2021.

L'AURH a été missionnée par la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole pour accompagner les travaux du Codev. Elle alimente les réflexions des groupes thématiques en apportant des éléments de diagnostic et de projet dans les différents champs thématiques identifiés. Elle co-anime les différentes séances de travail et appuie les membres du Codev dans la rédaction des recommandations qu'ils adresseront aux élus.



Le Conseil de développement (Codev) est une instance consultative créée par la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole. Constitué d'une soixantaine d'habitants du territoire venant de tous les horizons, le Codev a pour objectif d'accompagner les réflexions des élus sur le long terme.

Le Codev achève au premier semestre 2021 un travail portant sur les enseignements de la crise sanitaire pour le territoire : les éléments de diagnostics et les propositions sont nombreux et concernent plusieurs types de politiques publiques (développement économique, culture, éducation, environnement...).

L'AURH accompagne le Codev au quotidien en animant les différentes séances de travail (plénières et ateliers thématiques) et en apportant des éléments de compréhension sur les évolutions qui marquent le territoire de la communauté urbaine.



Parole de partenaire

Patricia Waldron-Werner
Présidente
Conseil de développement
Le Havre Seine Métropole



[FOCUS]

Comment concilier stratégie de développement et impératif écologique ?

En 2020, l'AURH a présenté l'étude qu'elle a menée pour le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine : *Foncier à vocation économique et démarche éviter-réduire-compenser, comment concilier stratégie de développement et impératif écologique ?*

Cette étude décrit les surfaces disponibles à court, moyen et long termes de chaque territoire, analyse la sensibilité environnementale des parcelles dédiées à l'accueil d'activités, particulièrement celles des zones humides, et identifie les potentiels sites de compensation.

L'analyse de l'organisation spatiale de plusieurs zones d'activités a permis de proposer des pistes pour redynamiser le tissu économique territorial. Ces réflexions d'optimisation s'inscrivent également dans les étapes d'évitement et de réduction des impacts qu'entraîneraient de nouveaux aménagements.

En complément, le Pôle métropolitain, avec l'appui de l'AURH, a mis à disposition de ses EPCI membres une carte dynamique localisant les sites potentiels de compensation, concourant ainsi à une meilleure cohérence environnementale des actions de restauration écologique.

Ce travail s'inscrit dans un contexte où les territoires doivent veiller à être toujours plus sobres dans la consommation de nouveaux espaces, mais aussi dans l'anticipation de l'objectif de « zéro artificialisation nette ». Il propose plusieurs leviers pour concilier les enjeux environnementaux et le développement des collectivités. Aussi, bien qu'un nouveau modèle d'aménagement soit encore à imaginer, cette étude a mis en lumière l'intérêt d'une approche globale de ces enjeux et les avantages que peut présenter la co-construction de stratégies de développement entre les territoires.



Le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine est un outil souple au service de ses 8 intercommunalités adhérentes. Il ambitionne de donner corps à l'estuaire, par une identité et des ambitions communes. C'est autant un espace de dialogue et de coopération qu'un espace d'innovation et d'expérimentation : attractivité, tourisme, développement économique, mobilités, santé et développement durable sont au cœur des travaux du Pôle.

En 2020, les élus ont souhaité disposer d'une étude qui puisse guider l'action publique en conciliant deux objectifs trop souvent perçus comme antinomiques : le développement économique et la protection de l'environnement. Grâce à son expertise, l'AURH a apporté le socle de connaissances techniques nécessaires à l'élaboration de cette étude qui regroupe bon nombres de compétences.

Sur ce sujet comme d'autres, le Pôle veut créer le réseau qui transcende les échelles administratives au profit d'une vision pour l'estuaire.



Parole de partenaire

Florence **Dubosc**
Directrice générale
**Pôle métropolitain
de l'estuaire de la Seine**



LES AUTRES PROJETS MENÉS EN 2020

› Vallée de la Seine - Contribution à la rédaction du 2^e contrat de plan interrégional État-Régions

L'actuel contrat de plan interrégional État-Régions (CPIER) Vallée de la Seine arrive à son terme en 2020. L'AURH, en partenariat avec l'ensemble des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine et les partenaires du CPIER, ont contribué aux réflexions sur le contenu et les modalités du prochain CPIER (2022/2027).

› Le Havre Seine Métropole - Toile des formations

La toile des formations est un outil dynamique qui représente de manière visuelle les liens existants entre les mondes étudiants et professionnels. L'AURH accompagne Le Havre Seine Métropole dans la présentation et la mise en place de cette toile auprès des établissements du campus. Une matinale avec les acteurs de l'enseignement supérieur havrais s'est déroulée au premier trimestre 2021.

› Suivi et évaluation du projet Le Havre Smart Port City

Lauréat du programme « Territoires d'Innovation », le projet Le Havre Smart Port City, porté par la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, a pour objectif de consolider la place du territoire comme un port de rang mondial, au bénéfice du territoire de la vallée de la Seine tout entier. L'AURH, à travers l'observatoire qui lui a été confié, assure la démarche d'évaluation en concertation avec les partenaires du projet.

› Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine - Attractivité/Tourisme - Poursuite des initiatives engagées et déclinaisons

L'AURH a mis en place, pour le Pôle métropolitain, des produits touristiques à l'échelle de l'estuaire de la Seine. Ces événements ont su s'adapter aux contraintes sanitaires et répondre à de nouvelles tendances post premier confinement : un tourisme de proximité et une attractivité forte pour les grands espaces naturels.

Les Traversées de l'estuaire et Réserve en Seine

Initiées et menées depuis plusieurs années par le PMES, les « Traversées de l'estuaire » entre Le Havre et Deauville/Trouville-sur-Mer ont connu un fort succès et ce, dans un contexte de crise sanitaire ayant raccourci la saison et limité les jauges. Cette offre de sortie en bateau a été complétée par un nouveau produit de découverte de la Seine, « Réserve en Seine », qui a également rencontré son public.

Les Nuits du tourisme

Les « Nuits du tourisme » ont pu se tenir en octobre avec la participation de cinq intercommunalités et l'organisation de près de 50 visites, animations et concerts.

Prenez l'air dans l'estuaire

Une déclinaison de la carte touristique de l'estuaire, intitulée « Prenez l'air dans l'estuaire », mettant en avant les espaces naturels, itinéraires cyclables et chemins de randonnée, du périmètre du Pôle, a été publiée.

】 Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine – Attractivité/Tourisme - Nouvelles actions structurantes

Deux nouveaux rendez-vous ont été développés en 2020 dans le cadre de l'axe « Innovation & expérimentation » de la stratégie de développement touristique et de promotion du territoire de l'estuaire de la Seine.

Rendez-vous des offices de tourisme

Le rendez-vous des offices de tourisme de l'estuaire de la Seine a été mis en place dans but d'améliorer la connaissance des offres de l'estuaire pour les personnels d'accueil des offices de tourisme, et ainsi permettre une meilleure information des touristes. En mars 2020, la première édition, organisée en partenariat avec l'office de tourisme Le Havre Étretat Normandie, a réuni 50 personnes. Une soixantaine de sites touristiques et événements incontournables ont été présentés, puis valorisés dans un catalogue à destination des personnels des offices et sur le site internet du Pôle métropolitain.

Forum des tendances touristiques

Le premier « Forum des tendances touristiques » s'est organisé en partenariat avec l'office intercommunal du tourisme de Fécamp. Rendez-vous de réflexion et d'information sur les tendances et innovations, cette première édition a abordé le « Staycation » et le « Locatourisme », tendances naissantes accélérées par la crise sanitaire. Élus, agents des services tourisme des intercommunalités, personnels des offices et professionnels du tourisme ont participé avec intérêt à l'événement qui s'est tenu, en visioconférence, en février 2021 en raison des restrictions sanitaires.

】 Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine - Vers une stratégie alimentaire métropolitaine

Le Pôle métropolitain souhaite appuyer de manière collective les politiques agricoles et alimentaires de ses EPCI membres. Afin d'identifier les enjeux et les problématiques communs à ces territoires, l'AURH a identifié et analysé les principales caractéristiques agricoles et alimentaires des collectivités, ainsi que les dynamiques en cours.

】 Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine - Les aires de covoiturages

En 2020, l'AURH a réalisé pour le pôle métropolitain une étude sur les aires de co-voiturage de l'Estuaire de la Seine étendue aux départements du Calvados, de l'Eure et de Seine-Maritime. Cette étude a recensé les aires existantes et leurs caractéristiques. L'ensemble des données recueillies a fait l'objet d'une cartographie interactive ouverte aux EPCI membres. Par ailleurs, le PMES, avec le soutien de l'AURH, a organisé en janvier 2020 un workshop sur le thème *Imaginons les aires de covoiturage de demain* qui a fait l'objet d'un livrable réalisé par l'AURH intitulé *État des lieux et préconisations*.





Une équipe et des expertises au service du territoire

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire de la Covid-19.

Traditionnellement, l'AURH travaille en réseaux pour enrichir ses analyses et questionner ses pratiques. Elle organise régulièrement des visites de la place havraise pour des délégations étudiantes et professionnelles.

Pendant les période de confinement, l'AURH a su renouveler ses outils et ses façons d'animer des travaux collectifs, notamment grâce à la démocratisation de la visioconférence.

L'AURH HORS LES MURS

Organisation de visites pour valoriser la place havraise

» Journées européennes du patrimoine [19.09 - Campus Le Havre - Normandie]

Thierry Lochard et Émilie Lebrun ont organisé, en partenariat avec l'École nationale supérieure maritime (ENSM) une visite architecturale commentée du campus puis une visite guidée de l'ENSM.

» Festival Zigzag [10.10 - Baie du Havre]

L'AURH a été partenaire de la deuxième édition du festival Zigzag, festival d'architecture et des arts de l'espace. Thierry Lochard a co-animé la visite LH « *baie attitude* » - *La baie du Havre, du port de plaisance au port de croisière* avec le Grand Port Maritime du Havre.

» Institut de hautes études de développement et d'aménagement des territoires en Europe [15.10 - Le Havre]

Thierry Lochard de l'AURH et Jean-Denis Sallesse du GPMH ont proposé un parcours urbano portuaire aux membres de l'IHEDATE dans le cadre d'une visite terrain : visite de Port 2000, des Quartiers Sud et du Centre reconstruit.

» Festival Normandie Impressionniste [16.10 - Du Havre à Port-Jérôme]

Thierry Lochard et Émilie Lebrun ont participé à l'organisation de la visite fluviale du Havre à Port-Jérôme sur Seine à la tombée du jour intitulée *À la découverte du paysage de l'estuaire entre nature et industrie*, programmée par Pays d'Art et d'Histoire - Le Havre Seine Métropole.

Interventions

» Colloque La sobriété foncière : une force pour nos territoires [08.12 - en visioconférence]

L'AURH a été partenaire du colloque organisé par le préfet de la région Normandie et les acteurs publics normands de l'aménagement.

Frédéric Bezet est intervenu dans la table-ronde *Attractivité et sobriété foncière, l'équation toute en contradictions ?*

En savoir + : www.normandie-artificialisation.fr

» Master class de l'ANEB sur les zones humides [15.12 - en visioconférence]

L'association nationale des élus des bassins (ANEB) a organisé une master class à destination des acteurs de l'eau, de l'urbanisme et de l'aménagement sur le thème : *Nature en ville, ZAN, ERC, SFN... des concepts aux actions concrètes en faveur des zones humides.*

Alix Guillemette est intervenue sur le thème : *Foncier économique et démarche ERC dans le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.*

Groupe de travail

» Co-animation du groupe Opendata de la Crige

L'AURH coanime, avec la Région Normandie et la DREAL Normandie, le groupe Opendata de la coordination de l'information géographique en région (Crige) et contribue à d'autres groupes de travail, notamment celui consacré aux données thématiques régionales, pour suivre la mise en forme de certains jeux de données utiles aux projets de l'AURH.

L'AURH et la fédération nationale des agences d'urbanisme

» Animation du séminaire des directeurs FNAU

En 2020, l'AURH a animé le séminaire d'été des directeurs des agences d'urbanisme. Les participants se sont réunis en visioconférence et ont pu découvrir la ville du Havre grâce à des capsules réalisées en direct à travers la ville par Thierry Lochar.

» Points FNAU – Santé et territoires

L'AURH a contribué à l'ouvrage *Santé et territoires* publié par la FNAU en mai 2020. Cet ouvrage, de la collection *Points Fnau* aux Éditions Gallimard Alternatives, rassemble des points de vue d'experts, mais aussi des témoignages d'expériences concrètes, sur des actions transversales qu'il faut construire entre santé et aménagement.

» Co-animation du compte Twitter @veille_urba

Le compte Twitter @veille_urba propose une veille quotidienne sur les évolutions du fait urbain. Il est animé par les professionnels de l'information-documentation des agences d'urbanisme, dont l'AURH.

En savoir + : https://twitter.com/veille_urba

» Participation au groupe de travail Zéro artificialisation nette

En mars, l'agence a participé à un groupe de travail sur le ZAN qui a contribué à l'élaboration de l'avis Fnau n°9 – *Zéro artificialisation nette, une équation complexe pour les politiques publiques*.

Découvrir la publication : www.bit.ly/FNAU-ZAN

» Participation aux clubs FNAU

Quelques clubs ont réussi à maintenir des échanges au cours de l'année. L'AURH a participé au club Projets urbains et paysage et au club Documentation.

Quelques extraits de la presse

» Le Havre : comment la ville de béton est devenue tendance [Ouest France, 28.01]

Bastien Bocquel et Natalie Desse présentent la mue spectaculaire de la ville du Havre et interviewent ceux qui y ont contribué.

Lire l'article : www.bit.ly/OuestFrance28janvier

» Quand les agences d'urbanisme imaginent la vallée de la Seine en 2040 [Journal de l'axe Seine, 03.02]

Le journaliste Guillaume Ducable présente l'atelier « Seine Visions 2040 » organisé au Havre.

Lire l'article :
www.bit.ly/JournalGrandParis3fevrier

» Le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine dresse la carte de ses disponibilités foncières [Le Journal de l'Axe Seine, 14.05]

Le journaliste Guillaume Ducable présente l'étude réalisée par l'AURH pour le Pôle métropolitain.

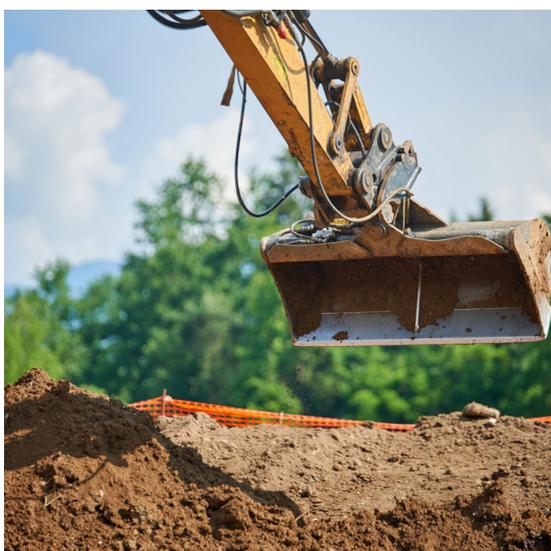
Lire l'article :
www.bit.ly/JournalGrandParis14mai

» Le Havre cultive son goût pour l'audace architecturale [Les Echos, 11.08]

La journaliste Claire Garnier présente le projet de la tour Videococq.

Pour lire l'article : www.bit.ly/echos11aout

LES MISSIONS PHARES 2021



De la gestion économe de l'espace au zéro artificialisation nette

La sobriété foncière, ou objectif du zéro artificialisation nette (ZAN), est devenue un enjeu majeur pour les élus et les collaborateurs des collectivités locales concernés par les questions d'aménagement et de planification territoriale. L'AURH publie en mars 2021 une note dressant l'état des dynamiques d'artificialisation sur le territoire de l'estuaire de la Seine et évoquant des premières pistes de leviers d'action. Une synthèse interactive est également disponible.

En savoir + : www.aurh.fr/zan

PLUi Le Havre Seine Métropole

En 2021, la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole s'engage dans l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), document porteur des ambitions d'aménagement du territoire pour la prochaine décennie. L'AURH l'accompagne dans l'élaboration de ce document stratégique de planification qui devrait durer 5 ans.

En savoir + : www.aurh.fr/plui_lhsm





Connaissances des paysages de la Vallée de la Seine et de leurs évolutions

L'AURH appuie l'école nationale supérieure de paysage de Versailles pour animer l'action Paysage dans le cadre du contrat de plan interrégional État-Régions de la Vallée de la Seine.

2021 sera l'année de conclusion de cinq années d'exploration. L'ENSP et l'AURH présenteront la grande représentation graphique des paysages de la Vallée de la Seine de demain, publieront l'ouvrage collectif *Plus grand que la Seine. Acteurs en réseau, paysages en projets*, et sillonneront la vallée de la Seine à l'occasion de la Caravane des paysages.

En savoir + : www.aurh.fr/paysages-vdseine

Tendances de territoire

Pour accompagner les stratégies territoriales et les projets des élus et des partenaires, l'AURH diffuse des portraits des intercommunalités de l'estuaire de la Seine.

En 2021, une nouvelle publication verra le jour : les Tendances de territoire. Le document présentera les dynamiques de chaque intercommunalité.

Il identifiera les grandes tendances ayant un impact sur le territoire en termes de démographie, d'habitat, d'emploi, d'artificialisation du sol, d'équipements...

En savoir + : www.aurh.fr/tendances-territoire



L'AURH À FAIT PEAU NEUVE

Le 10.10.2020, l'agence d'urbanisme Le Havre – Estuaire de la Seine a modernisé son identité visuelle.

La démarche a été menée dans la poursuite de l'engagement de l'Agence aux côtés de ses partenaires dans ses métiers de l'observation, de l'urbanisme et de la prospective.

Son précédent logo datait d'une vingtaine d'année (même s'il avait subi quelques ajustements) et ses gabarits de documents avaient été revus en 2013. Le temps était donc venu de moderniser son identité pour la mettre en conformité avec son ADN : une agence constituée d'experts, dynamique, qui apporte un regard renouvelé aux acteurs du territoire pour les aider à appréhender les dynamiques territoriales et les défis de l'action publique.

» Un nouveau logo

Le nouveau logo est emprunt de simplicité, économe en codes, dans une expression graphique contemporaine.

À travers ce logo épuré et efficace, l'AURH affirme son engagement au service de ses partenaires, collectivités et institutions du territoire de l'estuaire de la Seine.

L'ancrage territorial est présent à travers deux éléments : la police entrecoupée par les méandres de la Seine, la couleur dominante bleue symbolisant l'eau, que ce soit l'eau douce du fleuve ou l'eau salée de la mer qui se rejoignent dans l'estuaire.

» Une nouvelle charte graphique

Un habillage sobre, bleu marine et noir, sert d'écrin aux réalisations graphiques de l'AURH pour faire la part belle aux cartographies et infographies, cœur de métier de l'AURH.

Les visuels sont déployés dans un éventail de couleurs pastels.

Les couvertures de documents ont une unité graphique singulière, construite autour de la représentation cartographique.

» Un nouveau site internet

Le nouveau site internet a été pensé en premier lieu comme un centre de ressources permettant de retrouver rapidement les publications de l'AURH (études, observatoires, cartographies...).

Il donne à voir également l'actualité des actions et des projets menés par l'agence.

» Un seul profil Twitter

La présence de l'AURH sur les réseaux sociaux se concentre sur LinkedIn et Twitter.

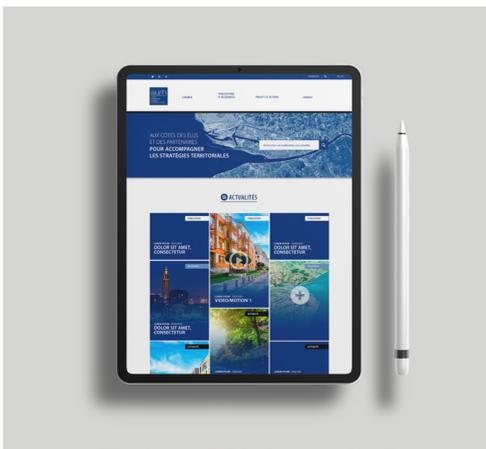
Sur Twitter, l'agence a décidé de fusionner les comptes @aurh_officiel et @aurh_veille. Depuis le 10.10.2020, le compte @aurh_officiel propose l'actualité de l'agence et une sélection d'articles et de documents qui font l'actualité de ses territoires d'intervention et de ses expertises.



» Une nouvelle charte graphique



» Un seul profil Twitter : @aurh_officiel



» Un nouveau site internet : www.aurh.fr



» Un nouveau logo

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020

› Collectivités

Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole*

Caux Seine agglo*

Communauté de communes Cœur Côte Fleurie*

Agglomération Fécamp Caux Littoral*

Communauté d'agglomération Lisieux
- Normandie*

Communauté de communes de Pont-Audemer /
Val de Risle*

Communauté de communes du pays de
Honfleur-Beuzeville

Communauté de communes Roumois Seine

Communauté de communes Yvetot Normandie

Syndicat mixte du Pays des Hautes Falaises*

Le Havre*, Beuzeville, Cauville, Deauville, Épouville,
Épretot, Étainhus, Fontaine-la-Mallet, Fontenay,
Gainneville, Gommerville, Gonfreville-l'Orcher,
Graimbouville, Harfleur, La Cerlangue, La Remuée,
Les Trois Pierres, Lisieux, Manéglise, Mannevillette,
Montivilliers, Notre-Dame-du-Bec, Octeville-sur-Mer,
Oudalle, Pont-Audemer, Rogerville, Rolleville,
Sainneville-sur-Seine, Sainte-Adresse,
Saint-Aubin-Routot, Saint-Gilles-de-la-Neuville,
Saint-Laurent-de-Brévedent, Saint-Martin-du-Manoir,
Saint-Romain-de-Colbosc, Saint-Vigor-d'Ymonville,
Saint-Vincent-de-Cramesnil, Sandouville

› État et ses représentants

Direction régionale de l'Environnement, de
l'Aménagement et du Logement de Normandie*

Direction départementale des Territoires et de la
Mer de la Seine-Maritime*

Direction départementale des Territoires et de la
Mer de l'Eure*

Direction départementale des Territoires et de la
Mer du Calvados*

Membre de droit :

Préfet de Normandie ou son représentant*

Membres avec voix consultative :

Directeur régional des finances publiques de
Normandie*

Secrétaire général aux Affaires régionales de
Normandie*

› Région et départements

Région Normandie*

Département de l'Eure*

› Chambres consulaires

Chambre de commerce et d'industrie Seine Estuaire*

Chambre de métiers et de l'artisanat de
Seine-Maritime

Chambre d'agriculture de Seine-Maritime

» Autres membres

Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine*
 Grand Port Maritime du Havre*
 Grand Port Maritime de Rouen*
 Logistique Seine-Normandie*
 Établissement public foncier de Normandie (EPFN)*
 Agence régionale de la Santé de Normandie
 Alcéane
 Conseil d'architecture, d'urbanisme et
 d'environnement de Seine-Maritime
 Direction régionale des Affaires Culturelles
 de Normandie
 Direction régionale de l'Alimentation, de
 l'Agriculture et de la Forêt de Normandie
 Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et
 de la Cohésion sociale de Normandie
 École nationale supérieure du paysage
 Versailles-Marseille
 Groupe hospitalier du Havre
 INSEE Normandie
 Institut du droit international des transports
 Maison de l'architecture de Normandie
 Parc naturel régional des boucles de la Seine
 normande
 Port Center
 Rectorat de l'Académie de Normandie
 Synerzip-LH
 Université Le Havre Normandie



» Les membres de l'assemblée générale indiqués par une *
 constituent le conseil d'administration de l'Agence

UNE ÉQUIPE ET DES EXPERTISES AU SERVICE DU TERRITOIRE [au 01.01.21]

Simon DU MOULIN DE LABARTHÈTE
Directeur général

Frédéric BEZET
Directeur des études

Sophie CAHIERRE
Cartographe - Géomaticienne

Sophie CAPITAINE
Référente cartographie et analyse des données

Céline CARRIER
Infographiste

Tony DANIEL DIT ANDRIEU
Architecte - Référent projets urbains

Wendy DÉCHAMPS
Assistante de la direction générale

Virginie DELAMARE
Chargée de gestion comptable et financière

Alexia FESQUET
Assistante d'études - développement durable

Brigitte FORESTIER
Secrétaire générale

Alix GAY
Responsable communication

Alix GUILLEMETTE
Écologue - Référente développement durable

Élodie HAMEL
Référente information et réseaux sociaux

Émilie LEBRUN
Référente tourisme et attractivité

Antoine LENORMAND
Référent planification

Thierry LOCHARD
Urbaniste - Référent mobilités et projets urbains

Jean-François MARY
Référent données et système d'information géographique

Mathilde MUS
Géographe - Référente données et territoires

Christine ROUSSEL
Assistante administrative

Aurélie SOULIER
Référente dynamiques sociales et modes de vie

Valentin TAPIN
Assistant d'études



EN MÉMOIRE DE BORIS MENGUY

L'équipe de l'AURH tient à saluer la mémoire de Boris Menguy, urbaniste/paysagiste et chef de projets à l'AURH de 2008 à 2018, directeur du CAUE 76 depuis 3 ans, décédé subitement fin avril 2021.

Homme de terrain, homme de visions, homme de convictions, Boris Menguy maîtrisait parfaitement les grands enjeux urbains et paysagers. Il a participé à des projets d'aménagement stratégiques, à des échelles variées. Parmi ses nombreux travaux, citons sa participation active et passionnée à la charte paysagère et environnementale du SCoT Le Havre Pointe de Caux Estuaire, l'aménagement du grand Quai au Havre, le réaménagement du centre-bourg d'Étainhus, Réinventer la Seine, l'aménagement de l'interface ville-port, le PLUi Fécamp Caux Littoral Agglomération... En partenariat avec l'École Nationale Supérieure de Paysage de Versailles, il a

contribué à faire évoluer les outils méthodologiques d'analyse et de compréhension des paysages, à développer de la cohérence entre les projets le long de la Seine et à mieux orienter l'action publique sur cette thématique.

Ses qualités humaines, sa bienveillance, sa sensibilité, son sens du dialogue, du partage et de la pédagogie, couplées à son exigence professionnelle, son expertise, en faisaient un professionnel exceptionnel.

Nous nous souviendrons de lui, toujours un crayon à la main, prêt à illustrer une idée, un concept, proposer un aménagement... et à les partager avec ses commanditaires, ses collègues, ou des professionnels en devenir.

Nos pensées vont à sa famille, ses amis et collègues.

aurh.fr
[02 35 42 17 88]



Réalisation & édition AURH - PA_107 - Mai 2021
Conception graphique [CC]